

# Etablissement et Service d'Aide par le Travail Hors Murs

## Votre interlocuteur

Emmanuel LEGOFF – Coordinateur 04 72 71 69 85  
Email : [legoff.emmanuel@ladapt.net](mailto:legoff.emmanuel@ladapt.net)

## Public / Conditions d'admission

- Bénéficier d'une orientation professionnelle en milieu protégé, délivrée par la MDPH.
- Etre âgé de 18 à 55 ans et avoir une lésion cérébrale acquise **OU**
- Etre âgé de 18 à 25 ans (au moment de la candidature) et avoir une pathologie stabilisée (à l'exclusion du handicap psychique)
- Avoir une productivité inférieure ou égale à 30 % d'un salarié « ordinaire »
- Présenter des troubles cognitifs de léger à modéré (possibilité de déficience physique ou sensorielle associée)
- Présenter des troubles du comportement légers ou modérés
- Etre motivé par une forme d'intégration « avec et comme les autres »
- Etre résident dans le département du Rhône.

## Objectifs généraux

- Permettre aux bénéficiaires de travailler dans un environnement ordinaire sur des missions de travail adaptées à leurs capacités, en bénéficiant d'un accompagnement médico-social personnalisé
- Elaborer un parcours professionnel en vue d'une éventuelle intégration en milieu ordinaire
- Favoriser l'autonomie sociale et professionnelle
- Sensibiliser l'environnement pour la prise en compte du handicap

## Objectifs Opérationnels

- Concevoir avec le bénéficiaire un projet professionnel réaliste comportant un degré d'autonomie adapté
- Accompagner en fonction des besoins le bénéficiaire et l'entreprise partenaire dans l'accueil de la personne et dans la mise en place des moyens de compensation du handicap
- Améliorer les capacités professionnelles (savoir-faire et savoir-être) des bénéficiaires
- Favoriser l'évolution professionnelle en accompagnant l'acquisition progressive de nouvelles tâches, la confrontation à différentes réalités du monde du travail, et l'augmentation graduelle du temps de travail
- Proposer des formations correspondant aux besoins repérés
- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires en développant les relais vers l'extérieur pour les loisirs et la vie sociale.

## Déroulement de l'action

### 1. La période d'essai

La période d'essai, notifiée par la MDPH, a une durée de 6 mois et elle se fait de manière collective (groupe de 6 personnes), ce qui permet de travailler sur les savoirs être au travail.

La période d'essai a plusieurs objectifs :

- Evaluer les capacités et les compétences du bénéficiaire,
- Travailler sur son autonomie sociale et son projet professionnel,
- Mettre en place des ré-entraînements tout en recherchant des entreprises en vue de mises à dispositions futures.
- Se confronter à la réalité du monde du travail

Un parcours d'évaluation, de re-dynamisation, d'expérimentation et de ré-entraînement est proposé à chaque personne entrant en ESAT, ce qui suppose des durées et des formes différentes d'accompagnement personnalisé : entretiens, ateliers personnalisés, travaux de groupes à LADAPT / découverte et stages en entreprises...

Au bout de 4 mois, un bilan individuel est élaboré pour chaque personne accueillie, sur l'ensemble des compétences fonctionnelles, relationnelles et professionnelles.

La synthèse est remise au bénéficiaire. Le programme d'objectifs personnalisés (POP) est ensuite discuté et complété (au besoin) avec le bénéficiaire.

### 2. La période d'intégration en entreprise

Cette période démarre à la fin de la période d'essai (6 mois) ou au moment où le premier contrat de mise à disposition est signé (avant la fin des 6 mois).

Elle est constituée :

- de missions de travail dans des entreprises ordinaires (entreprises, associations, collectivités locales), incluant un accompagnement au sein de l'entreprise (y compris des activités d'entraînements ou de réentraînements) et, le cas échéant, une adaptation du poste de travail,
- d'activités médico-sociales adaptées aux besoins du bénéficiaire,
- de session de réentraînement ou de formation (interne à L'ADAPT ou externe).

Un nouveau contrat de mise à disposition est recherché à chaque fois que le contrat précédent se termine, soit au sein de la même entreprise soit dans une entreprise différente, permettant ainsi la construction d'un parcours d'insertion professionnelle.